

HC
111
.A3414
1986
v. 1

Perspectives 86

Alberta



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

ALBERTA

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordonnateur fédéral
du développement économique
Edmonton (Alberta)**

(Les données et les statistiques ont été arrêtées en mars 1986.)

TABLE DES MATIÈRES

1.	Sommaire	1
2.	L'Alberta à grands traits	3
	i) Introduction	3
	ii) Population active	3
	iii) Situation fiscale et budgétaire de la province	4
	iv) Évolution récente de l'économie	5
	a) Consommation	6
	b) Investissements	7
	c) Commerce	7
	d) Relations ouvriers-patronat	7
	v) Aperçu	8
3.	Les grandes composantes de l'économie	10
	i) Hydrocarbures	10
	ii) Agriculture	12
	iii) Tourisme	13
	iv) Fabrication et transformation	14
4.	Principaux axes de développement économique	16
	i) Investissements	16
	a) Hydrocarbures	16
	b) Agriculture	17
	c) Tourisme	17
	d) Autres secteurs	17
	ii) Commerce	17
	iii) Transports	18
	iv) Diversification économique	19
5.	Conclusions	21

Tableau 1	- L'Alberta à grands traits - 1985	22
Graphique 1	- Taux de croissance démographique, Canada et Alberta (1978-1985)	23
Graphique 2	- Taux de chômage, Canada et Alberta (1975-1985)	23
Graphique 3	- Taux de chômage, Canada et Alberta (1982-1985)	24
Graphique 4	- Taux de croissance du PIB, Canada et Alberta (1975-1986)	24
Figure 1	- Taux de chômage régionaux	25
Graphique 5	- Revenu disponible par habitant, Canada et Alberta (1974-1984)	26
Graphique 6	- Investissements par habitant, Canada et Alberta (1977-1985)	26
Graphique 7	- Investissements publics et privés en Alberta (1975-1985) (en pourcentage de l'ensemble du Canada)	27
Graphique 8	- PIB de l'Alberta par secteur, 1985	27
Graphique 9	- Emploi en Alberta par secteur, 1985	28

1. SOMMAIRE

L'économie albertaine a montré certains signes de reprise en 1985 mais, à cause de la chute des prix du pétrole au cours du premier trimestre de 1986, il est difficile de faire des prévisions à moyen terme pour la province.

En 1985, le taux réel de croissance du PIB de l'Alberta, évalué à 4,8 p. 100, était nettement supérieur aux taux négatifs de 5,1 et de 0,1 enregistrés en 1983 et en 1984. On peut attribuer la croissance en 1985 à l'amélioration générale de la situation économique canadienne et mondiale, à des changements positifs dans la politique pétrolière et gazière, à une confiance accrue de la part des consommateurs et à des taux d'intérêt nominaux plus faibles.

Au début de 1986, face à la chute spectaculaire des prix du pétrole et du gaz, l'optimisme à l'égard de la croissance économique de l'économie albertaine s'est vite dissipé. Après avoir atteint en 1985 le niveau de 30 \$ US le baril, le prix au comptant du pétrole est tombé d'environ 60 p. 100 en 1986, juste au dessous des 12 \$ US. Les prix du gaz ont aussi baissé considérablement, dans certains cas jusqu'à 20 p. 100. Certains dirigeants de l'industrie s'inquiètent d'un retour possible de la récession du début des années 80.

Même s'il est trop tôt pour quantifier les répercussions de la situation actuelle, on constate que la baisse des prix du pétrole et du gaz a déjà entraîné le gel de certains projets d'investissement de même que l'annulation de commandes de fournitures et de matériel et, dans certains cas, des réductions de personnel. Si les prix restent à leur niveau actuel ou tombent plus bas pour une période appréciable, le nombre de faillites et de chômeurs pourrait augmenter de manière significative. De plus, les nouveaux investissements seraient reportés jusqu'à l'arrivée de conditions plus favorables.

En plus d'être aux prises avec des problèmes associés au secteur énergétique, l'Alberta a aussi dû faire face à des contraintes majeures dans le domaine de l'agriculture : prix faibles et à la baisse des denrées agricoles, augmentation de la concurrence internationale, rétrécissement des marchés, dégradation des sols et mauvaises conditions géoclimatiques. Même en cas de retour à des conditions de culture normales, on ne s'attend pas à ce que l'agriculture se rétablisse à moyen terme.

Le tourisme joue aussi un rôle important dans l'économie albertaine. Ainsi, en 1983, le tourisme a fourni environ 2 milliards de dollars en recettes brutes et il employait environ 80 000 personnes. A moyen terme, la croissance devrait se poursuivre dans ce secteur.

Les quatre principaux axes de développement économique de l'Alberta sont, à court terme, les investissements, le commerce, les transports et la diversification économique.

A cause de la chute des prix dans le secteur énergétique, il est peu probable que des investissements importants soient effectués dans ce domaine en 1986. Cependant, le projet d'usine de traitement de l'huile lourde à Lloydminster continue à susciter un certain intérêt. Ces installations n'entreraient pas en service avant le début des années 90. Leur mise en œuvre dépend donc moins des fluctuations à court terme des prix du pétrole. A cause des taux d'intérêt réels élevés et de la faiblesse constante des prix des matières premières, d'autres investissements majeurs sont compromis. Compte tenu des circonstances dans lesquelles se trouve l'agriculture, on ne s'attend pas non plus à d'autres investissements importants dans ce secteur.

Le gouvernement albertain demeure nettement en faveur de la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis. Les principaux avantages que l'Alberta pourrait retirer de cette initiative seraient une réduction des barrières au commerce interprovincial (au sens large), un accès à des marchés plus sûrs et la diminution des menaces de représailles américaines.

Puisque la province est éloignée de la mer et de ses principaux marchés, l'Alberta, en troisième lieu, doit aménager un système de transport moins coûteux, plus efficace et plus concurrentiel.

Puisque la province s'appuie beaucoup sur l'exportation des ressources naturelles, dont les prix sont généralement établis sur les marchés mondiaux, la diversification économique continue à être un objectif important de l'Alberta. Une base industrielle plus large, tant dans le secteur de la fabrication que dans celui des services, réduirait probablement l'amplitude de l'oscillation entre périodes de croissance et périodes de déclin, car l'Alberta serait alors moins vulnérable par rapport aux forces du marché international.

Les administrations fédérale et provinciale ont récemment annoncé que des mesures seraient prises pour répondre aux problèmes identifiés dans ce numéro de Perspectives (p. ex., le financement des exploitations agricoles et le coût des intrants, ainsi que l'emploi) et l'on s'attend à ce que d'autres mesures soient annoncées. Même s'il est trop tôt pour définir précisément quel effet elles auront sur l'économie, l'on prévoit qu'il sera déterminant.

2. L'ALBERTA A GRANDS TRAITIS

1) Introduction

Le territoire albertain, avec ses 638 000 km², compte 6,9 p. 100 de la superficie totale du Canada. Ses 2,35 millions d'habitants représentent 9,3 p. 100 de la population canadienne. Plus des deux tiers de la population de la province vit dans le corridor Calgary-Edmonton.

La géographie de l'Alberta est l'une des plus variées du Canada, comprenant des portions du Bouclier canadien dans son extrémité nord-est, la cordillère des Rocheuses, les plaines centrales et la région des forêts-parcs dans le nord.

Les principales industries de l'Alberta sont notamment les mines (principalement reliées aux ressources énergétiques), l'agriculture et le tourisme. Ces trois secteurs absorbent directement presque la moitié de tous les investissements effectués dans la province et représentent plus des trois quarts de tout le commerce international. Cette dépendance à l'égard du secteur primaire et des industries axées sur l'exportation explique en grande partie l'oscillation traditionnelle de l'Alberta entre des périodes de croissance et de déclin (voir le tableau 1, p. 22).

ii) Population active

Entre juillet et septembre 1985, l'Alberta a enregistré sa troisième augmentation trimestrielle consécutive de la croissance démographique (voir le graphique 1, p. 23). Même si le taux d'émigration est supérieur au taux d'immigration dans la province, le mouvement migratoire est nettement moins important qu'en 1984. En effet, cette année-là, le déficit du solde migratoire net était de 35 600 personnes, comparativement à seulement 10 000 pour 1985 (données préliminaires).

En janvier 1986, la population en âge de travailler en Alberta comprenait 1 749 000 personnes, soit 17 000 de plus qu'en janvier 1985. Le taux de participation désaisonnalisé de la province était de 71,6 p. 100, comparativement à 65,1 p. 100 pour l'ensemble du Canada. En fait, l'Alberta a encore le taux de participation le plus élevé du pays. La population active, qui comprenait 1 248 000 personnes en décembre 1985, était composée à 57,5 p. 100 d'hommes et à 42,5 p. 100 de femmes. (Il est à noter que le taux de participation des femmes, soit 60,9 p. 100, est aussi le plus élevé au Canada.) De plus, la population active de l'Alberta est généralement plus jeune et plus instruite, compte tenu de la moyenne nationale.

Le taux de chômage désaisonnalisé de l'Alberta est passé progressivement de 11,5 p. 100 en février 1985 à 9,4 p. 100 en décembre 1985; pendant ce temps, le taux national passait de 11 p. 100 à 10 p. 100 (voir les graphiques 2 et 3, p. 23-24).

Les graphiques indiquent les modifications spectaculaires du taux de chômage en Alberta au cours de la période de croissance et de déclin. Pendant les années 70 et au début des années 80, le taux de chômage de l'Alberta était constamment inférieur de 3 ou 4 points à la moyenne canadienne. Cependant, avec l'arrivée de la récession, le taux de chômage de la province a augmenté brusquement pour dépasser la moyenne nationale en 1984. A l'échelle régionale (voir la figure 1, p. 25), c'est dans le centre de la province, particulièrement dans la région d'Edmonton, que le chômage est le plus important. Le taux de chômage dans le nord et le sud de la province a diminué plus rapidement par suite de l'amélioration sensible de la situation dans le secteur de l'énergie. Sur le plan sectoriel, l'industrie albertaine de la construction présente le taux de chômage le plus élevé de toutes les provinces canadiennes, soit 19,8 p. 100 en décembre 1985.

Les autochtones de l'Alberta, comptant environ 135 000 personnes, représentent autour de 8 p. 100 de la population totale et 11 p. 100 de la population en âge d'être sur le marché du travail. Au cours des années 90, on estime qu'une personne sur trois se joignant à la population active sera d'origine autochtone. Dans certaines communautés autochtones, le taux de chômage dépasse les 55 p. 100 et il continue d'augmenter. A cause du faible niveau moyen d'éducation chez les autochtones et de l'augmentation du nombre déjà considérable de jeunes autochtones âgés de moins de 15 ans, le taux de chômage devrait rester élevé dans cette tranche de la population.

iii) Situation fiscale et budgétaire de la province

Depuis le début des années 70, l'accroissement des redevances sur les ressources a eu un effet marqué sur l'augmentation de l'indépendance financière du gouvernement de la province et sur le maintien d'un fardeau fiscal global faible par rapport aux autres provinces. Dans l'ensemble, les impôts, qui représentaient 35 p. 100 des recettes provinciales totales en 1971, ne fournissaient plus que 22,4 p. 100 de ces recettes en 1982. Par contre, les recettes tirées des ressources naturelles sont passées de 22,4 p. 100 des recettes totales en 1971 à 47,5 p. 100 en 1976, avant de redescendre à un pourcentage encore très substantiel de 41,2 p. 100 en 1982.

Au cours de la même période, la part des transferts fédéraux dans les recettes provinciales totales est passée de 21,6 p. 100 à 7 p. 100. En fait, de toutes les provinces canadiennes, l'Alberta est celle qui tire la plus grande proportion de ses recettes des ressources. Grâce à cette position financière relativement forte, l'Alberta a pu tenir la cote AAA auprès des principales agences d'évaluation du crédit de New York.

Les dépenses de l'Alberta dans le domaine du développement économique ont augmenté de façon spectaculaire depuis 1971 et cette hausse s'est accompagnée d'une baisse du pourcentage des dépenses totales consacrées à la santé et à l'éducation. Par exemple, les dépenses dans des projets de développement économique, particulièrement dans les domaines de l'énergie et de l'agriculture, représentaient 22,7 p. 100 des dépenses totales en 1982, contre seulement 5,2 p. 100 en 1971. Pendant la même période, la proportion des dépenses consacrées à la santé est passée de 25,8 à 21,4 p. 100 et, dans le domaine de l'éducation, les chiffres correspondants sont de 30 et de 15,8 p. 100.

La situation financière de l'Alberta est plus saine que celle de toutes les autres provinces. Le 31 mars 1984, l'actif de la province dépassait les 25 milliards de dollars, soit près de 30 p. 100 du montant total pour l'ensemble du Canada. Compte tenu de son passif de 9,3 milliards, l'Alberta a un actif net de plus de 16 milliards, de loin le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.

Cette position est renforcée par le Fonds du patrimoine, créé en 1976 comme réserve pour l'avenir. Même si le Fonds dispose actuellement de quelque 14,5 milliards de dollars, il faut éviter d'en surestimer la taille ou l'importance. Premièrement, l'actif du Fonds équivaut seulement au montant approximatif des dépenses budgétaires du gouvernement de l'Alberta en une seule année. Deuxièmement, une bonne partie des capitaux investis par le Fonds est liée dans des immobilisations ou des placements à liquidité restreinte.

La baisse spectaculaire récente du cours mondial du pétrole devrait avoir un effet significatif sur les recettes du gouvernement provincial. Selon certaines estimations, les recettes provinciales diminuent de 150 millions de dollars pour chaque baisse de 1 \$ US du prix du baril de pétrole.

On peut s'attendre à ce que la baisse des recettes budgétaires, combinée à la chute des prix du pétrole et à la mauvaise performance de l'agriculture, donne lieu à des demandes croissantes de prélèvements à même le Fonds du patrimoine.

iv) Évolution récente de l'économie

Pendant la récession du début des années 80, la croissance du PIB de l'Alberta a été négative, avec des pourcentages de -3,9, -5,1 et -0,1 entre 1982 et 1984; à la fin des années 70, le taux de croissance du PIB était de l'ordre de 7 à 10 p. 100 (voir le graphique 4, p. 24).

En 1985, des signes de reprise ont alimenté un certain optimisme quant à l'avenir de l'économie albertaine. En effet, la croissance du PIB de l'Alberta en 1985, égale à 4,8 p. 100, était légèrement supérieure à la moyenne nationale (4,4 p. 100) et plus forte que celle de n'importe quelle

autre province. On peut attribuer cette croissance à l'amélioration générale de la situation économique canadienne et mondiale, à des changements positifs dans la politique pétrolière et gazière, à une plus grande confiance des consommateurs et à des taux d'intérêt nominaux moins élevés.

**Produit intérieur brut et variation en pourcentage
(en millions de dollars constants de 1971)**

	1983	1984	1985(P)
Canada	119 015	124 896	130 341
Variation en pourcentage	2,7	4,9	4,4
Alberta	13 864	13 845	14 503
Variation en pourcentage	-5,1	-0,1	4,8

Source : Conference Board du Canada

Cependant, au cours des premiers mois de 1986, cet optimisme s'est vite dissipé lorsque le prix mondial du baril de pétrole est tombé sous les 12 \$ US sur les marchés internationaux au comptant. Par rapport au prix maximum atteint en 1985, soit environ 30 \$ US, il s'agit d'une chute d'environ 60 p. 100. Une importante baisse des prix, de l'ordre de 20 p. 100, a aussi touché le marché du gaz naturel.

a) Consommation

La demande a augmenté tout au long de 1985 et s'est maintenue à des niveaux bien supérieurs à ceux de 1984. Le revenu personnel disponible en Alberta (voir le graphique 5, p. 26), était encore supérieur à la moyenne nationale. En 1984, le revenu disponible par habitant était de 11 949 \$, comparativement à 11 544 \$ pour l'ensemble du Canada. En 1985, les ventes au détail ont été soutenues et leur volume devrait dépasser de 10 p. 100 celui de 1984; cette situation reflète une plus grande confiance des consommateurs, des taux d'intérêt nominaux plus bas et l'entrée en scène de la demande qui avait été inhibée par la récession.

Au cours des huit premiers mois de 1985, les livraisons manufacturières ont progressé plus rapidement qu'en 1984, soit un pourcentage de 8,9 p. 100 par rapport à un pourcentage annuel de 8,3 p. 100 en 1984.

b) Investissements

En 1985, même si les investissements publics et privés par habitant étaient nettement inférieurs à ceux de 1981 ou de 1982, ils restaient plus élevés en Alberta que dans toute autre province canadienne. En effet, pour l'année 1985, les investissements par habitant en Alberta s'élevaient à 7 309 \$, comparativement à 4 304 \$ pour le Canada dans son ensemble (voir le graphique 6, p. 26).

Entre 1975 et 1982, les investissements publics et privés, qui, en Alberta, sont surtout reliés au domaine de l'énergie, ont occupé une proportion importante du total national, passant de 12,5 p. 100 à 21,7 p. 100. En 1983, ce pourcentage est passé à 17,6 p. 100 et, en 1984, à 15,3 p. 100. En 1985, cette tendance a été renversée car les investissements publics et privés en Alberta représentaient 15,7 p. 100 du total national (voir le graphique 7, p. 27).

Pendant le troisième trimestre de 1985, la construction domiciliaire a augmenté de 38,4 p. 100 par rapport à la même période en 1984, ce qui constitue une excellente performance trimestrielle; cependant, l'activité pour cette période de l'année (4 113 mises en chantier) était inférieure aux 4 244 mises en chantier enregistrées au cours des trois premiers trimestres de 1984. Si les mises en chantier pour l'ensemble de l'année 1985 sont inférieures à celles de 1984, il s'agira de la troisième année consécutive où le nombre de mises en chantier diminue. Le phénomène est essentiellement attribuable au nombre excessif de mises en chantier effectué au début des années 80 et à l'excédent de l'offre sur la demande qui en résulte dans le domaine de l'habitation.

c) Commerce

Les biens exportés en 1984 étaient évalués à 12,4 milliards de dollars, soit environ 12 p. 100 du total pour le Canada. L'énergie et l'agriculture comptaient respectivement pour 60 et 14 p. 100 des exportations. Environ 75 p. 100 de toutes les exportations sont allées vers les États-Unis et il s'agissait surtout de gaz naturel, de pétrole brut et de produits pétrochimiques. Au cours du premier semestre de 1985, la valeur des exportations commerciales s'est accrue d'environ 20 p. 100 par rapport à la même période en 1984. En matière de tourisme, le nombre de visiteurs américains entrés en Alberta pendant les six premiers mois de 1985 s'est accru de 6,9 p. 100 par rapport à la même période en 1984.

d) Relations ouvriers-patronat

En 1985, le nombre de jours-personnes perdus par suite d'arrêts de travail en Alberta a augmenté de manière significative. En effet, 100 255 jours-personnes ont été perdus dans 29 grèves et lock-out survenus

dans des industries de compétence provinciale; en 1984, ce nombre était de 73 265 et, en 1983, de seulement 15 426. Dans le secteur public, les domaines les plus touchés par ces arrêts de travail ont été les écoles élémentaires et secondaires et les établissements de santé. Dans le secteur privé, ce sont les brasseries et les industries de la construction qui ont le plus écopé. De plus, l'Alberta a souffert de l'arrêt de travail d'Air Canada et du long arrêt de travail chez Pacific Western Airlines, qui s'est poursuivi jusqu'en 1986.

En 1985, les nouvelles ententes salariales se situaient encore bien au-dessous du taux d'inflation, offrant une augmentation moyenne de 1,7 p. 100, alors que l'accroissement annuel de l'indice provincial des prix à la consommation était de 3 p. 100. De façon générale, les augmentations de salaire étaient plus élevées dans le secteur privé que dans le secteur public, soit, pour 1985, 2,1 p. 100 et 1,6 p. 100.

Dans l'industrie de la construction, les salaires ont augmenté en moyenne de 2 p. 100 en 1985, alors qu'au cours des deux années précédentes, les travailleurs avaient dû accepter des baisses de salaire. Par suite de ces ententes salariales, le salaire hebdomadaire moyen des travailleurs albertains est passé à 503,04 \$ (octobre 1985), comparativement à 514,16 \$ en Colombie-Britannique et à 464 \$ dans tout le Canada. La chute des prix du pétrole devrait continuer à contenir les augmentations de salaire en 1986.

v) Aperçu

A l'automne 1985, il semblait que l'économie albertaine s'était considérablement renforcée et que, à moyen terme, elle suivrait de près les projections nationales. Cependant, à cause de la chute des prix des hydrocarbures, l'avenir de l'Alberta est incertain.

A l'heure actuelle, le Conference Board du Canada prévoit une croissance réelle de 3,4 p. 100 pour 1986, qui tomberait à 1,2 p. 100 en 1987 (si le prix du baril de pétrole se situe à 18 \$ US). Tant la faiblesse actuelle du prix mondial du pétrole que l'incertitude persistante dans ce secteur sont très préoccupants pour l'évolution de l'ensemble de l'économie. En effet, si les prix demeurent aux niveaux de février 1986 pour le reste de l'année ou s'ils descendent à un niveau inférieur, les prévisions du Conference Board pour l'économie albertaine ne se réaliseront pas. Il est possible que la croissance réelle annuelle pour 1986 et 1987 se situe entre zéro et 1 p. 100, alors que les prévisions du Conference Board publiées à l'automne 1985 mentionnaient des pourcentages de 5,2 et de 2,9 p. 100 pour 1986 et 1987 respectivement.

Des projections plus récentes, comme celles de Chase Econometrics, révèlent que le taux de croissance du PIB de l'Alberta pourrait tomber à 1,2 p. 100 en 1986 et à -1 p. 100 en 1987 si le prix du baril de pétrole se maintient autour du niveau des 10 \$ US.

La situation actuelle a des effets immédiats sur la viabilité des entreprises reliées aux domaines pétrolier et gazier et sur les programmes d'investissement, dont la réduction pourrait entraîner une augmentation importante du taux de chômage dans toute la province. En fait, selon certaines estimations de l'industrie, la baisse potentielle des investissements relatifs à l'énergie en 1986 pourrait atteindre 8,5 milliards de dollars.

La faiblesse du prix des denrées agricoles, combinée aux augmentations d'impôt sur le revenu annoncées dans les budgets fédéraux de mai 1985 et de février 1986, qui auront tendance à réduire les dépenses des consommateurs, assombrissent aussi les perspectives de croissance de l'Alberta à moyen terme. Même si les conditions étaient normales en 1986 et en 1987, on ne prévoit pas que l'agriculture pourrait reprendre sa place dans l'économie régionale.

Les recettes du tourisme devraient s'accroître, principalement à cause de la faiblesse relative du dollar canadien par rapport au dollar américain et du fait que celui-ci a récemment perdu un peu de sa force par rapport aux autres devises. Les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs reliés au tourisme devraient profiter des retombées d'EXPO 86. Tant que le dollar canadien demeurera faible, on peut prévoir que le nombre de visiteurs américains continuera à augmenter.

En résumé, les perspectives pour l'économie albertaine sont généralement très incertaines, principalement à cause de la chute des prix des hydrocarbures. Cette dépendance à l'égard des ressources primaires, particulièrement l'énergie et l'agriculture, est un problème permanent de l'économie albertaine.

3. LES GRANDES COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE

L'Alberta possède en abondance minéraux, terres agricoles et attractions touristiques. L'exploitation de l'énergie, de l'agriculture, des activités de fabrication et de transformation connexes et, dans une moindre mesure, du tourisme, cet élément important du secteur des services, a joué un grand rôle dans la croissance de l'économie albertaine.

La performance économique de l'Alberta s'appuie principalement sur la production et l'exportation de produits provenant de ses ressources naturelles. A cause notamment de la fluctuation de la demande et des prix mondiaux, la province a oscillé entre des périodes de croissance et de déclin.

Parmi les autres inconvénients traditionnels de l'économie albertaine, on note un marché local relativement restreint, l'éloignement des grands marchés (tant nationaux qu'étrangers), les frais de transport élevés qui en résultent et, par conséquent, une base industrielle locale peu importante. (Les graphiques 8 et 9 illustrent, pour l'année 1985, le PIB et l'emploi par secteur, voir p. 27-28.)

1) Hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures, plutôt que l'agriculture, devrait rester la force dominante de l'économie albertaine, du moins à moyen terme.

Les industries d'extraction des minéraux, essentiellement le pétrole et le gaz, créent environ 485 000 emplois directs et indirects dans l'économie provinciale, soit environ 39 p. 100 du total. Au cours des années 70 et au début des années 80, la valeur de la production minérale en Alberta a augmenté considérablement, même si les prix perçus étaient souvent inférieurs aux cours mondiaux.

Entre 1969 et 1983, le pourcentage nominal du produit provincial brut occupé par les secteurs du pétrole et du gaz a presque doublé, passant de 12,9 p. 100 à 24,1 p. 100. Cependant, en dollars constants, la part de ce secteur n'a augmenté que légèrement, passant de 10,2 p. 100 en 1961 à 11,5 p. 100 en 1985. Cette croissance a favorisé une bonne performance économique dans d'autres secteurs, y compris la construction, les services et, jusqu'à un certain point, la fabrication.

La croissance indirecte dans ce secteur révèle le côté vulnérable de l'économie albertaine : la croissance a été alimentée essentiellement par une seule ressource non renouvelable, le pétrole.

Une bonne partie de la reprise récente dans le secteur de l'énergie est attribuable à l'Accord de l'Ouest de 1985 et à des changements au système provincial de redevances pétrolières. Par suite de ces changements, l'industrie a foré le nombre record de plus de 11 000 nouveaux puits, et au-delà de 60 p. 100 de ces forages ont été faits en Alberta; de plus, l'importance des installations de forage dans l'Ouest s'est accrue considérablement. La plus grande partie des activités de forage étaient reliées au pétrole ce qui se reflète dans les surplus permanents sur les marchés gaziers nord-américains.

L'année dernière, un certain nombre de projets d'exploitation des sables bitumineux ont été annoncés, symptomatique d'une confiance nouvelle dans l'expansion de la production pétrolière non classique. En plus des projets de Dome et de Suncor près de Primrose, qui ont été approuvés par le Energy Resources Conservation Board en décembre 1985, des activités sont en cours à Cold Lake (ESSO), à Wolf Lake (BP), à Peace River (Shell), à Elk Point (Amoco), à Lindbergh (Murphy Oil et Dome) et à Manatokan (Can. OXY). Une expansion progressive des installations de Syncrude et de Suncor a aussi été amorcée en 1985.

L'effondrement récent des prix du pétrole a fait disparaître l'optimisme qui régnait en 1985 dans le secteur albertain des hydrocarbures.

Les forages ont été encore très nombreux au cours du premier trimestre de 1986, mais c'est surtout à cause d'une course aux subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier prenant fin le premier avril 1986. A l'heure actuelle, les entreprises pétrolières diminuent de manière draconienne leurs projets de forage pour le reste de 1986 et même au-delà. Plusieurs compagnies annoncent des mises à pied et annulent des commandes de fournitures et de matériel. Les industries connexes, principalement le secteur des services reliés aux hydrocarbures et l'industrie du camionnage, commencent aussi à ressentir les effets de cette diminution des activités dans le domaine du pétrole et du gaz.

On parle maintenant très peu des nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux, même si leur rentabilité repose sur l'évolution à moyen et à long terme des prix mondiaux du pétrole et non sur le court terme.

Suite à la baisse du prix du pétrole, certains demandent que l'on établisse un prix minimum pour le pétrole canadien afin de soutenir l'industrie et les recettes de l'État. D'autres se sont opposés à de telles mesures pour le motif qu'elles donneraient lieu à une grave distorsion de l'activité économique et qu'elles ne tiennent pas compte de la réalité.

Cependant, ceux qui soutiennent ce dernier point de vue peuvent adoucir leur position si aucun signe ne laisse présager un raffermissement des prix mondiaux du pétrole. Certains porte-parole de l'industrie ont récemment suggéré des coupures encore plus importantes dans les redevances provinciales et la disparition plus rapide de l'impôt sur les revenus pétroliers; à leur avis, ces mesures pourraient aider les industries à se remettre du choc de la

baisse des prix du pétrole. On prévoit que la chute du prix du pétrole touchera d'abord et avant tout les petites industries de propriété essentiellement canadienne engagées dans la production d'hydrocarbures.

On craint de plus en plus que la confiance de l'investisseur à l'égard du secteur de l'énergie se soit gravement érodée, par suite de l'instabilité qui règne dans ce secteur. Dans l'avenir, les investisseurs pourraient exiger un rendement beaucoup plus élevé avant d'accepter les risques propres à ce secteur. Cette situation a des répercussions sur la santé économique de l'Alberta et sur la sécurité des approvisionnements futurs en hydrocarbures au Canada.

ii) Agriculture

On estime qu'environ un emploi sur trois dans la province est lié au secteur agricole. Ce secteur, qui comprend l'agro-alimentaire, a effectué en 1984 des livraisons manufacturières d'une valeur de 4 milliards de dollars, dont le volume représente environ 27 p. 100 du total albertain.

Dans le passé, on estimait que l'agriculture était un élément stabilisateur de l'économie. Entre 1971 et 1983, la valeur des recettes dans ce secteur a augmenté constamment, passant de moins de un milliard de dollars à presque 4 milliards en dollars actuels.

Cependant, au cours des dernières années, la faiblesse des prix sur les marchés mondiaux, le rétrécissement des marchés, l'augmentation de la concurrence internationale, la dégradation des sols et les conditions géoclimatiques défavorables ont diminué encore plus la croissance du produit agricole. En outre, de nombreux agriculteurs albertains sont coincés entre des prix à la production plus bas et des coûts d'intrants croissants.

Parmi les autres problèmes auxquels le secteur agricole albertain est confronté, on note les subventions versées et les quotas imposés par d'autres gouvernements, qui ont affaibli les avantages comparatifs traditionnels dont jouissaient les fermiers albertains. De plus, les subventions au transport par rail ont eu tendance à faire accroître le prix des grains de provende, ce qui a ralenti le développement de l'élevage en Alberta.

La croissance de cette industrie est aussi freinée par l'introduction lente des technologies nouvelles et la nécessité de capitaux élevés, tant pour les nouveaux agriculteurs que pour les entreprises agricoles en expansion.

Pour améliorer la situation dans ce secteur, on pourrait notamment réduire les frais de production, accroître la productivité des terres arables, accélérer l'adoption de technologies nouvelles et augmenter la valeur ajoutée des denrées d'exportation par la transformation.

La dégradation des sols est un problème grave en Alberta. En effet, on estime que la productivité potentielle des terres arables a diminué de près de 50 p. 100 depuis les débuts du peuplement. Il serait possible d'améliorer la productivité des terres arables en Alberta au moyen d'une meilleure gestion des sols. Cependant, ces mesures seraient à prédominance de capital et produiraient leurs effets à long terme.

La productivité de nombreux producteurs agricoles est inférieure à ce qu'elle serait, y compris sur le plan économique, si on utilisait les technologies avancées disponibles aujourd'hui. Il serait possible d'accélérer le transfert de technologies du chercheur au producteur et d'améliorer la compétence des fermiers en gestion.

L'Alberta produit quantité de denrées agricoles brutes dont une bonne partie sont expédiées à l'extérieur de la province. Il serait possible d'ajouter de la valeur à ces produits avant l'exportation (p. ex., transformer les grains de colza et procéder au traitement de la viande). Afin de tabler sur ce potentiel, il faudrait consacrer des efforts importants à la définition des possibilités dans un marché en évolution et mettre au point des produits adaptés aux possibilités du marché.

Pour le secteur agricole albertain, les circonstances ne sont pas favorables. La possibilité d'une autre sécheresse, la faiblesse constante des prix internationaux des denrées agricoles et l'augmentation du coût des intrants font ressortir la fragilité de ce secteur. Des initiatives récentes du gouvernement américain ont accéléré encore le déclin des prix du grain et devraient réduire encore plus les revenus des producteurs de grains, par une marge qui pourrait atteindre 20 p. 100.

iii) Tourisme

Le tourisme joue un rôle important dans le secteur des services de l'Alberta et intéresse un vaste éventail d'entreprises réparties sur tout le territoire de la province. En 1983, le tourisme a fourni environ 2 milliards de dollars en recettes brutes au PIB provincial et a donné du travail à environ 80 000 personnes. Entre 1973 et 1983, les recettes à ce chapitre ont augmenté au rythme annuel moyen de 15 p. 100.

Pendant la même période, l'Alberta accusait un déficit car les dépenses des Albertains à l'extérieur excèdent les dépenses des Albertains et des étrangers à l'intérieur de la province.

En 1983, presque la moitié des dépenses de tourisme effectuées dans la province, soit un montant de 980 millions de dollars, ont été faites par des Albertains. Pour le reste, 740 millions provenaient de l'intérieur du Canada et, 260 millions, de l'extérieur du pays, principalement des États-Unis. En 1983, cependant, la part des Américains dans le marché du tourisme albertain a diminué de 30 p. 100 par suite de la récession. Cette proportion s'est accrue en 1985 mais elle n'a pas atteint les niveaux du début des années 80.

Parmi les contraintes pesant sur l'industrie touristique de l'Alberta, il y a l'éloignement des grands marchés et les frais de transport élevés qui en découlent, la formation inadéquate des travailleurs dans l'industrie hôtelière et les restrictions à l'aménagement des principales attractions touristiques de la province, les parcs nationaux des Rocheuses.

Pour augmenter de façon significative les possibilités de cette industrie, il faudrait améliorer la formation offerte à ses employés, affiner les stratégies de mise en marché et favoriser une approche plus souple quant à l'aménagement des parcs des Rocheuses.

Dans le domaine de la mise en marché, il faut faire porter les efforts sur les intérêts de la population cible de la façon prévue dans l'étude récente intitulée The U.S. Market for Canadian Tourism Opportunities. On a souligné que l'industrie touristique internationale est souvent frustrée de constater comment ses clients n'ont droit qu'à un éventail restreint d'activités une fois arrivés au Canada.

La formation et le perfectionnement des personnes qui entrent ou travaillent dans cette industrie constituent une contrainte majeure. Le tourisme, les activités récréatives, les loisirs et l'hôtellerie sont des secteurs très complexes et très exigeants. En plus d'un personnel compétent, ils exigent le concours d'investisseurs et de gestionnaires sérieux et compétents.

Selon une enquête récente effectuée auprès d'institutions financières en Alberta au sujet de leurs expériences et de leurs attitudes à l'égard de l'industrie des loisirs, du tourisme et de l'hôtellerie, 45 p. 100 des prêts qu'elles ont accordés entre 1979 et 1981 se sont transformés en mauvaises créances et 15 p. 100 de ces prêts constituent maintenant des cas problèmes.

Un dernier problème touche cette industrie : elle est dispersée et mal structurée. Les entreprises dans le secteur du tourisme vont des petites entreprises familiales aux organisations multinationales.

Le tourisme a des effets sur un certain nombre d'autres secteurs de l'économie, p. ex., les transports, l'agriculture et les industries culturelles; la mise sur pied de coentreprises, faisant suite à une meilleure consultation entre les intéressés, pourrait être avantageuse pour tous. Il faut regrouper les efforts sur un inventaire des attractions et des activités touristiques en Alberta, la création de produits touristiques axés sur des marchés précis et l'élaboration de programmes de promotion appropriés.

iv) Fabrication et transformation

Les secteurs de la fabrication et la transformation représentent une fraction relativement petite de l'économie albertaine; en effet, ces deux activités ne fournissent que 15,5 p. 100 de la valeur nette de la production dans les industries albertaines des biens (1981), comparativement à un

pourcentage de 53,3 p. 100 à l'échelle nationale. Néanmoins, la valeur de cette production place quand même l'Alberta au quatrième rang des provinces canadiennes, après l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. De plus, la production manufacturière par habitant a augmenté de 119 p. 100 entre 1960 et 1980, comparativement à des chiffres de 65 p. 100 en Ontario et de 74 p. 100 au Québec.

Comme on peut bien s'y attendre, compte tenu de l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'énergie en Alberta, les trois plus importantes industries de fabrication de la province sont les aliments et boissons, les produits du pétrole et du charbon et les produits chimiques. Ces trois industries accaparent presque 70 p. 100 de la valeur brute des livraisons manufacturières de l'Alberta.

Au niveau des contraintes, les secteurs de la fabrication et de la transformation sont aux prises avec un marché local relativement petit, l'éloignement important des grands marchés et les frais de transport élevés qui en découlent.

Dans les secteurs de la fabrication et de la transformation, des possibilités de développement existent dans les domaines comme la recherche en micro-électronique, la technologie industrielle du laser, la mise au point de produits pharmaceutiques et la transformation de certaines ressources.

L'Alberta possède des avantages importants dans certaines des technologies de pointe. Par exemple, le Alberta Microelectronic Centre fournit des installations de conception et de fabrication de micropuces faits sur commande. Récemment, le nouveau Alberta Laser Institute s'est joint à ce centre; l'Institut a été créé dans le but de soutenir l'important potentiel du secteur privé dans le domaine de l'application industrielle du laser. De plus, la présence à Calgary du seul super-ordinateur canadien ouvert au public offre des possibilités de traitement à haute vitesse et d'élaboration de logiciels.

La province a aussi des points forts en biotechnologie et en génie génétique, principalement à l'université de Calgary. De plus, le Alberta Research Council exploite des installations de biotechnologie assez particulières, conçues pour effectuer des fermentations à contrat sur une base commerciale.

L'université de l'Alberta s'est taillée une place enviable dans la mise au point de certains produits pharmaceutiques et elle est l'un des rares centres au Canada à posséder un exemplaire des quelques petits réacteurs nucléaires destinés à la recherche. En outre, l'université de l'Alberta abrite le seul centre de transplantation cardiaque de l'Ouest canadien.

En plus des domaines de technologie de pointe énumérés ci-dessus, on trouve en Alberta d'importantes activités de recherche et de développement reliées à des secteurs plus traditionnels, comme les techniques de récupération de pétrole, les denrées agricoles et leur transformation de même que l'usage commercial des bois durs de l'Alberta (p. ex., les panneaux de grandes particules orientées).

4. PRINCIPAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au plan du développement économique, l'Alberta doit notamment réduire le chômage, augmenter le revenu réel, accroître les échanges commerciaux, favoriser une croissance équilibrée et réduire l'écart entre les périodes de croissance et de déclin. Ce programme se rapproche beaucoup des objectifs de développement économique du gouvernement fédéral, soit la création d'emplois, la promotion du renouveau économique, la diminution des disparités régionales et l'expansion des échanges commerciaux. Plus précisément, les principaux axes de développement économique de l'Alberta sont les investissements, le commerce, les transports et la diversification économique.

i) Investissements

a) Hydrocarbures

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'évolution future des prix mondiaux du pétrole est incertaine. Malgré cette incertitude, il est encore possible d'aménager certains grands projets. En effet, à cause des plus longs délais de construction et de production, ces projets dépendent moins des fluctuations à court terme dans les prix de l'énergie. Les grands projets offrent aussi des possibilités de création d'emplois, tant en Alberta que dans l'ensemble du Canada. Le projet Husky d'usine de traitement du pétrole, parrainé par deux provinces, de même qu'un nouveau projet d'exploitation des sables bitumineux, contribueraient à garantir l'approvisionnement futur en produits pétroliers et favoriseraient la reprise économique au Canada en injectant d'importants capitaux dans l'économie et en créant des milliers d'emplois en Alberta et dans l'ensemble du pays.

A cause de l'augmentation de la production d'huiles lourdes au Canada et du sort incertain de ce produit sur les marchés américains, il est nécessaire de créer de nouvelles installations de traitement au pays. Le gouvernement albertain a aussi étudié les moyens de soutenir un autre projet d'exploitation des sables bitumineux. Pour lancer ces projets, il pourrait être nécessaire d'adopter un régime fiscal favorable comprenant des redevances et des impôts moins élevés.

Le temps est le facteur le plus important dont il faut tenir compte dans les projets pétroliers non classiques. Même s'il est clair que les ressources en huiles lourdes devront être exploitées un jour, il est difficile de préciser à quel moment, compte tenu des perspectives sur les prix du pétrole et les taux d'intérêt. Avant d'affecter des fonds publics au lancement de projets énergétiques, il faut tenir compte des autres besoins.

b) Agriculture

L'Alberta recherche des investissements qui amélioreront la productivité agricole, tant dans le cadre de programmes provinciaux que de programmes fédéraux-provinciaux. Un projet d'entente auxiliaire de développement économique et régional portant sur l'agriculture et l'alimentation vise à améliorer la conservation, l'exploitation et la gestion des sols agricoles et l'eau sur la ferme, l'aide au développement des cultures et du bétail et l'amélioration de l'information sur les pratiques et les techniques de gestion des entreprises agricoles.

De plus, la province est intéressée à mettre en oeuvre des projets fédéraux-provinciaux d'irrigation. Cependant, ces projets doivent être évalués à la lumière des débouchés futurs pour les denrées agricoles et dans le contexte de l'élaboration d'une politique de l'agro-alimentaire au Canada. De plus, les projets dans le domaine agricole peuvent très bien être influencés par les négociations commerciales bilatérales et multilatérales qui devraient être menées au cours des prochaines années.

c) Tourisme

Le tourisme présente des problèmes particuliers sur le plan des investissements. En effet, l'aménagement de destinations finales attrayantes exige soit de grands projets d'investissement, comme le projet Whistler-Blackcombe en Colombie-Britannique, ou la coordination de petites et de grandes entreprises pour créer des forfaits qu'il est possible de mettre en marché. Dans les deux cas, comme nous l'avons mentionné plus tôt, l'investisseur ou le prêteur courent des risques importants. En particulier, les petites entreprises, qui contribuent beaucoup à la création d'un environnement attrayant et intéressant, ont de la difficulté à obtenir les capitaux nécessaires.

d) Autres secteurs

Dans d'autres secteurs intéressés par les investissements, les initiatives fédérales-provinciales reliées aux sciences et à la technologie, à la diversification industrielle, à la sylviculture et à la transformation des aliments visent à soutenir les investissements du secteur privé et à créer des emplois.

ii) Commerce

Selon des indications préliminaires, la libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis aurait des effets positifs sur l'économie albertaine et calmerait le protectionnisme grandissant aux États-Unis. Le

gouvernement albertain continue à appuyer fermement cette initiative dans l'espoir que l'Alberta, tout comme le Canada, devienne plus concurrentielle à l'échelle internationale.

Les restrictions actuelles au commerce, qui sont conçues pour offrir une protection à long terme à certaines industries canadiennes, contribuent également à retarder les ajustements nécessaires, à déformer les échanges et à provoquer des mesures de représailles qui peuvent nuire à des industries canadiennes situées en Alberta ou dans d'autres provinces. En 1985, par exemple, les éleveurs de porc de la province ont subi l'imposition de droits compensateurs sur les exportations de bétail sur pied aux États-Unis. De plus, la politique commerciale sur le textile et l'automobile a des répercussions profondes sur certains pays en bordure du Pacifique qui constituent un important marché d'exportation pour les producteurs de l'Ouest.

De la même façon, les subventions fédérales et provinciales aux industries entravent le processus d'ajustement, déforment le commerce inter-provincial et attirent les représailles des gouvernements étrangers. Les subventions aux produits pétrochimiques, à la viande rouge et aux produits du bois en constituent des exemples. Dans le cas des viandes rouges, ces effets sont exacerbés par les subventions fédérales au transport du grain qui entraînent une augmentation du coût des grains de provende pour les producteurs locaux et, partant, restreignent le développement de l'élevage en Alberta.

Afin d'annuler les effets de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, l'Alberta a créé son propre programme provincial de subventions des grains de provende, dont le montant s'élève à environ 160 millions de dollars par année. Ces deux programmes concurrents de subventions sont inefficaces sur le plan économique, tant pour le secteur de l'agriculture que pour celui des transports.

iii) Transports

Puisque l'Alberta est privée d'accès à la mer et que son économie axée sur les ressources dépend des marchés mondiaux pour ses exportations, les transports sont une composante importante de son économie. En 1984, les biens exportés de l'Alberta avaient une valeur de quelque 12,4 milliards de dollars. Le transport, un élément important du coût de bon nombre de ces produits exportés (surtout des ressources primaires), doit être peu coûteux, efficace et concurrentiel.

La libéralisation proposée par Transports Canada accorde un rôle plus grand au secteur privé et au marché dans la définition des besoins en matière de transport. Les changements proposés à la Loi nationale sur les transports devraient favoriser l'émergence d'un système de transport mieux adapté en Alberta.

L'intervention de l'État dans le domaine du transport du grain de l'Ouest a permis aux compagnies de chemin de fer d'augmenter la capacité du réseau vers l'Ouest afin de répondre à la demande future. Le ministre fédéral des Transports est à revoir la méthode de paiement du transport du grain expédié vers les marchés d'exportation dans le cadre de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Des paiements aux producteurs, plutôt qu'aux compagnies ferroviaires, donneraient plus de liberté aux producteurs dans l'affectation des ressources, ce qui entraînerait une diminution du coût des grains de provende et une expansion de l'industrie albertaine de l'élevage.

On s'inquiète de ce que les expéditeurs albertains pourraient payer une portion beaucoup trop grande des frais généraux des chemins de fer (constants ou fixes) comparativement au reste du Canada. Dans une étude publiée récemment par le gouvernement de l'Alberta, intitulée Burden Study, on soutient que l'absence de véritables concurrents aux compagnies de chemin de fer dans l'Ouest a entraîné une hausse des tarifs. Transports Canada examine actuellement cette étude.

Pour aider les exportateurs à diminuer les frais de transport, le gouvernement albertain a récemment créé un nouveau système de distribution par conteneurs (Alberta Intermodal Services Ltd.), au coût de 30 millions de dollars. Ce système de distribution entraînera une diminution des frais de transport pour les sociétés albertaines expédiant des biens d'exportation sur la côte ouest. La diminution des frais de transport d'environ 30 p. 100 par rapport aux tarifs antérieurs, résulte d'un contrat à long terme conclu entre la Alberta Intermodal Services Ltd. et le Canadien Pacifique. Il est intéressant de noter que cet accord a poussé le Canadien National à réduire ses tarifs dans une proportion équivalente.

iv) Diversification économique

L'Alberta cherche depuis longtemps à réduire sa dépendance économique sur les ressources naturelles, particulièrement l'énergie et les denrées agricoles. Dans ce contexte, le projet d'entente auxiliaire fédéral-provincial sur la diversification industrielle ouvre la voie à l'injection de fonds supplémentaires pour des projets de diversification industrielle.

Le projet d'entente auxiliaire sur les sciences et la technologie va aussi dans le sens de la diversification économique de l'Alberta. La province dispose d'un potentiel important dans certains domaines de la recherche en micro-électronique, l'application industrielle du laser et la biotechnologie, pour en citer quelques-uns.

De la même façon, l'Alberta s'est aussi donné une base dans la recherche clinique, médicale et pharmaceutique, en partie pour attirer les investissements. Cependant, les restrictions sur la protection des brevets sur les produits pharmaceutiques peut faire disparaître la motivation qui

poussait les industries pharmaceutiques à investir au Canada. Il est possible que les avantages économiques découlant d'un accroissement des activités de recherche, de développement et de fabrication par des entreprises pharmaceutiques existantes et nouvelles puissent faire davantage que de simplement annuler l'augmentation du coût des médicaments de base qui pourrait résulter de la levée de ces restrictions.

Dans le domaine du tourisme, il faut revoir le dilemme entre la conservation et l'aménagement touristique des parcs nationaux des Rocheuses à la lumière du document publié récemment et intitulé Four Mountain Parks Management Framework.

Le tourisme, à cause des caractéristiques structurelles du secteur, offre d'importantes possibilités de diversification géographique et économique. En plus du vaste éventail d'entreprises intéressées au tourisme, il faut aussi tenir compte de toutes les possibilités que celui-ci offre aux secteurs des transports, des services et même à ceux de l'agriculture et de la fabrication (p. ex., vacances à la ferme, visites industrielles, etc.). La décision de contenir le développement des parcs nationaux donne à penser qu'il existe des possibilités d'aménagement du potentiel des contreforts et du versant est des Rocheuses, qui sont très attrayants en soi et situés à proximité des parcs nationaux.

5. CONCLUSIONS

De façon générale, l'économie albertaine s'est améliorée considérablement en 1985 mais, par suite de la baisse importante des prix du pétrole, de l'ordre de 60 p. 100 en l'espace des quelques derniers mois, l'avenir est maintenant incertain et peut-être même assez sombre.

Le principal moteur de l'économie, soit l'énergie et les industries connexes, fait face à un déclin majeur à court terme qui devrait avoir des effets négatifs sur la viabilité des entreprises, les investissements et l'emploi.

L'agriculture et les industries de transformation et de services qui lui sont associées, longtemps considérées comme des stabilisateurs de l'économie, sont coincées entre des frais de production trop élevés et des prix trop bas; elles doivent surmonter un grand nombre de contraintes importantes et font face à une baisse sérieuse du prix mondial des grains.

De plus, il reste une bonne partie du potentiel touristique de la province à mettre en valeur.

La poursuite de la diversification de l'économie repose sur la santé relative des principaux secteurs et, dans une moindre mesure, des initiatives récentes au niveau de la transformation en valeur ajoutée, du tourisme, de la diversification industrielle et des technologies de pointe.

La plupart des secteurs souffrent des désavantages traditionnels de la province, soit un marché local et une base industrielle restreints, l'éloignement des grands marchés et les frais élevés de transport qui en découlent ou qui, dans certains cas, sont le résultat d'avantages artificiels accordés à des industries concurrentes dans d'autres provinces.

Les administrations fédérale et provinciale ont récemment annoncé que des mesures seraient prises pour répondre aux problèmes identifiés dans ce numéro de Perspectives (p. ex., le financement des exploitations agricoles et le coût des intrants, ainsi que l'emploi) et l'on s'attend à ce que d'autres mesures soient annoncées. Même s'il est trop tôt pour définir précisément quel effet elles auront sur l'économie, l'on prévoit qu'il sera déterminant.

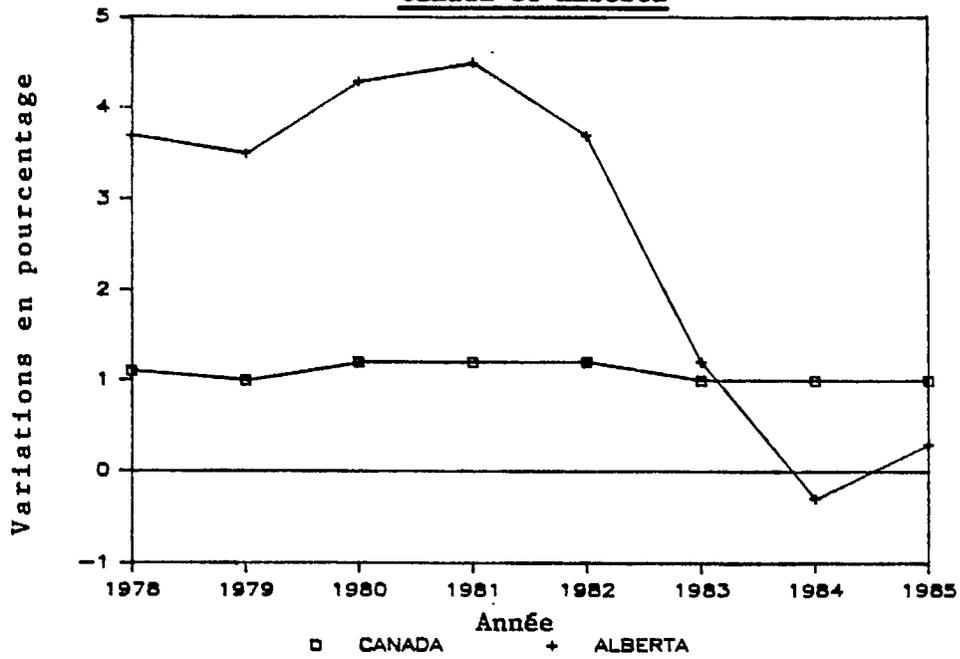
TABLEAU 1
L'ALBERTA A GRANDS TRAITIS - 1985

	<u>Alberta</u>	<u>Canada</u>	<u>Alberta, en % du Canada</u>
PIB (en millions de dollars constants de 1971)	14 503	130 341	11,0
Population	2 349 000	25 359 000	9,3
Population active	1 248 000	12 605 000	9,9
Taux de participation	71,6%	65,1%	109,9
Taux de chômage	10,1%	10,5%	95,2
Chômeurs	125 300	1 329 300	9,4
Revenu disponible par habitant (en \$)	11 949	11 544	103,5
Investissements par habitant (en \$)	7 309	4 304	169,8
Mises en chantier, construction domiciliaire	6 051	139 292	4,3
Faillites (de janvier à novembre 1985)	1 070	7 981	13,4

Source : Conference Board du Canada et Statistique Canada

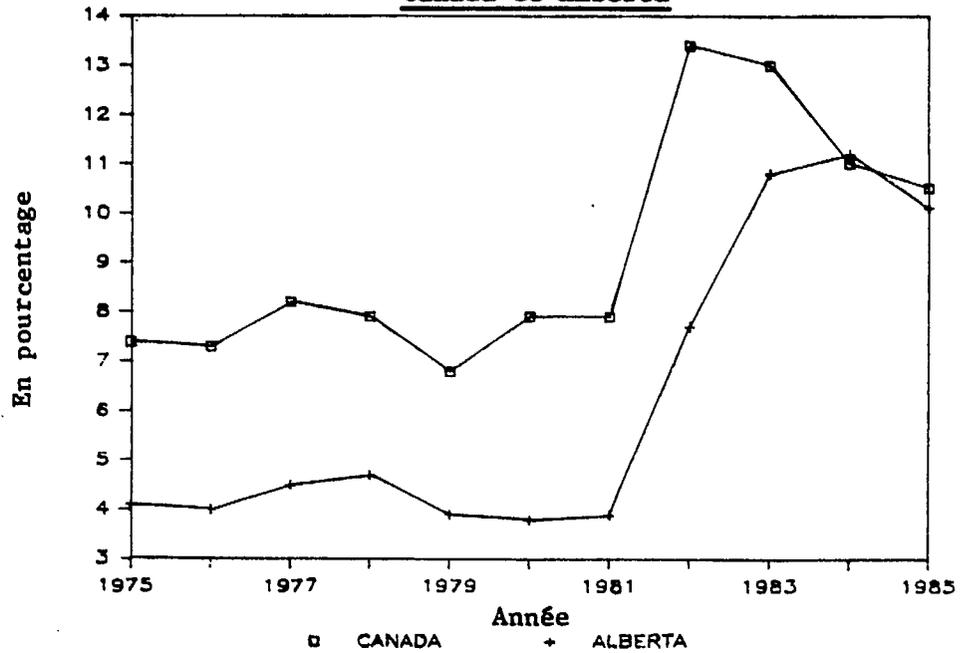
GRAPHIQUE 1

TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE
Canada et Alberta



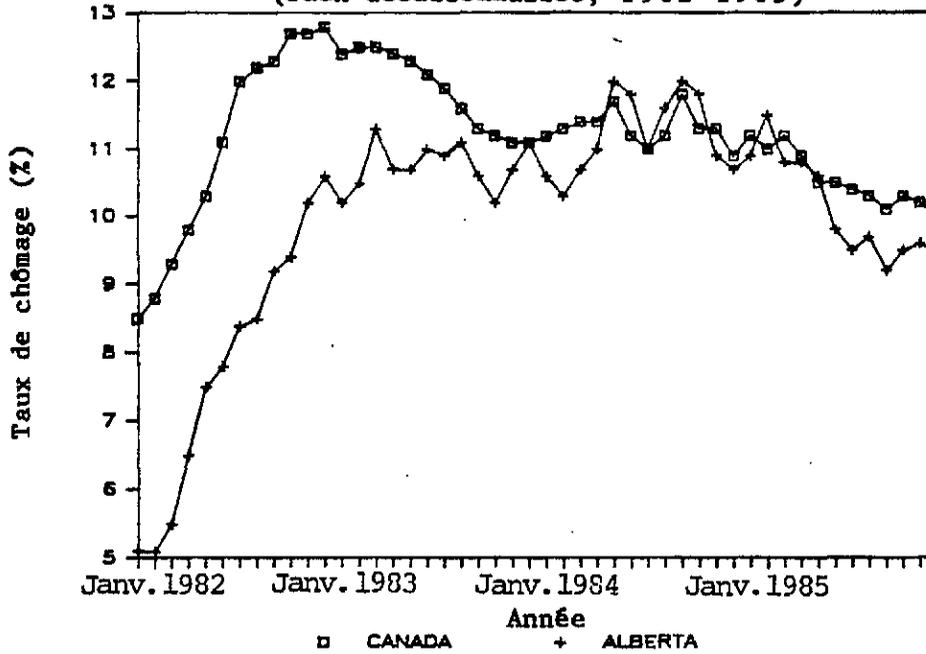
GRAPHIQUE 2

TAUX DE CHÔMAGE
Canada et Alberta



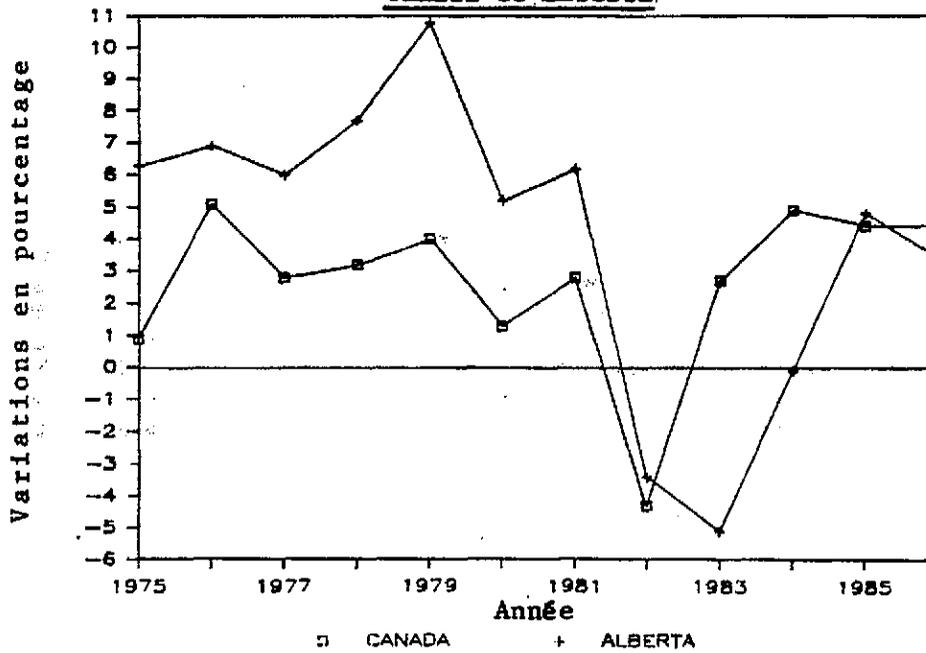
GRAPHIQUE 3

TAUX DE CHÔMAGE, CANADA ET ALBERTA
(Taux désaisonnalisé, 1982-1985)

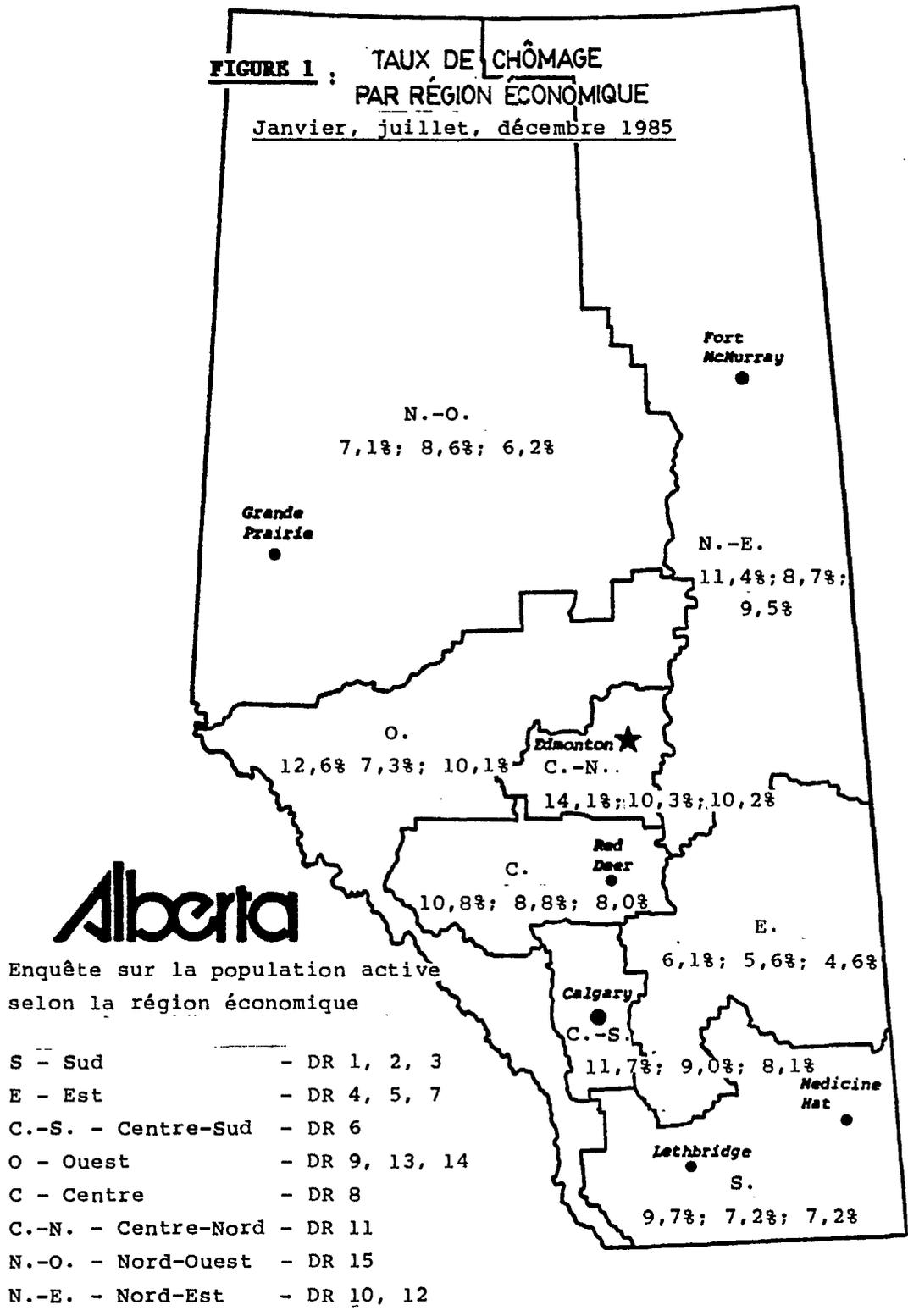


GRAPHIQUE 4

TAUX DE CROISSANCE DU PIB
Canada et Alberta.



**FIGURE 1 : TAUX DE CHÔMAGE
PAR RÉGION ÉCONOMIQUE**
Janvier, juillet, décembre 1985



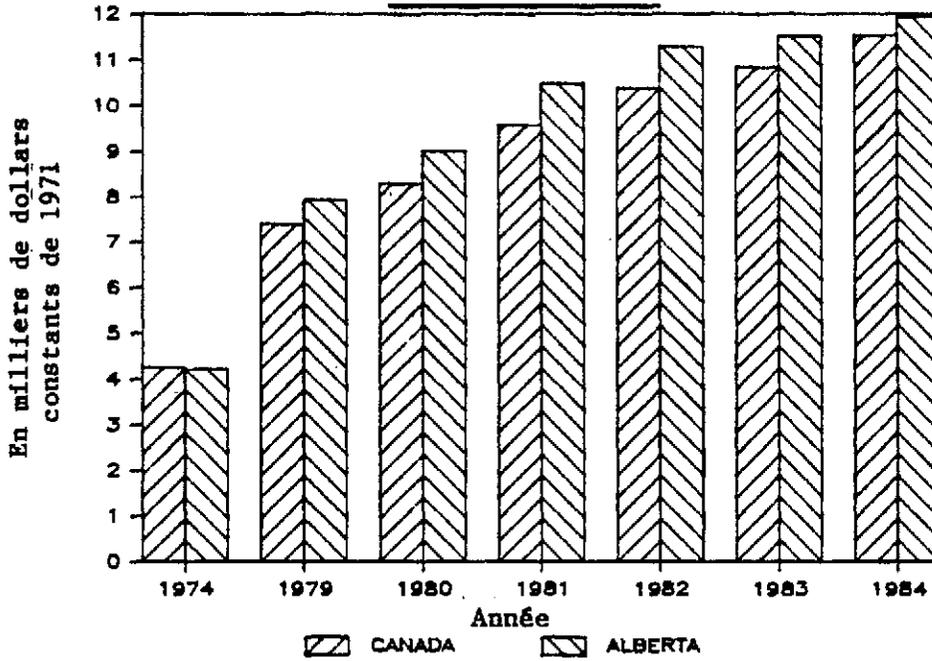
Enquête sur la population active
selon la région économique

- S - Sud - DR 1, 2, 3
- E - Est - DR 4, 5, 7
- C.-S. - Centre-Sud - DR 6
- O - Ouest - DR 9, 13, 14
- C - Centre - DR 8
- C.-N. - Centre-Nord - DR 11
- N.-O. - Nord-Ouest - DR 15
- N.-E. - Nord-Est - DR 10, 12

(DR - Division de recensement)

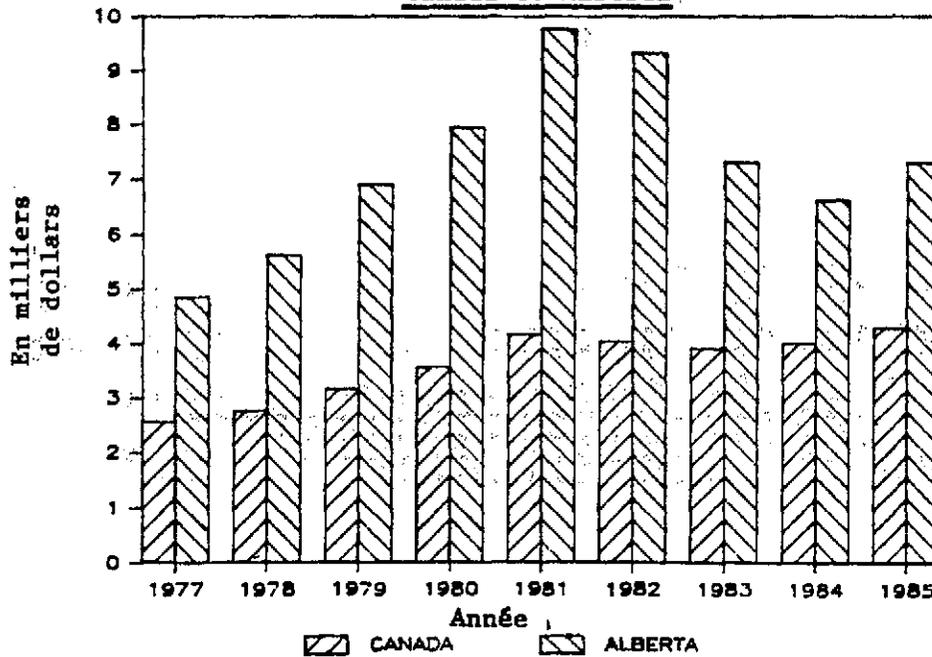
GRAPHIQUE 5

REVENU DISPONIBLE PAR HABITANT
Canada et Alberta



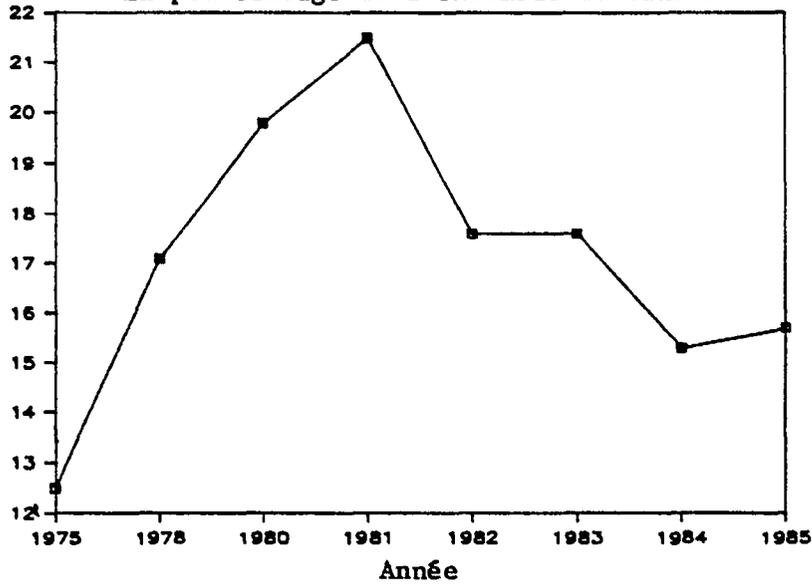
GRAPHIQUE 6

INVESTISSEMENTS PAR HABITANT
Canada et Alberta



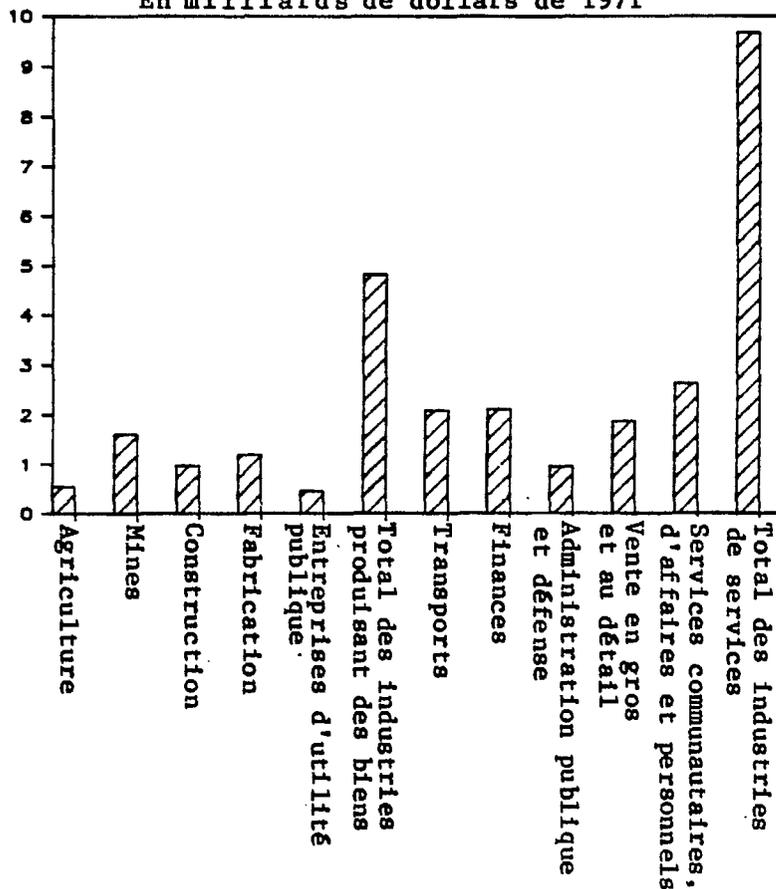
GRAPHIQUE 7

INVESTISSEMENTS PUBLICS Et PRIVÉS EN ALBERTA
En pourcentage de l'ensemble du Canada



GRAPHIQUE 8

PIB DE L'ALBERTA PAR SECTEUR, 1985
En milliards de dollars de 1971



GRAPHIQUE 9

EMPLOI EN ALBERTA PAR SECTEUR, 1985

